



SCALENET

DÉTARTRANT DESINCRUSTANT DOUBLE ACTION



- ▶ **Double action : détartrante et désincrustant.**
- ▶ **Excellent dégraissant : Élimine les graisses, les huiles, la saleté incrustée, la rouille, les fines couches de calcaire,...**
- ▶ **Se mélange instantanément à l'eau douce et à l'eau de mer.**
- ▶ **Sans attaque sur les plastiques, chromes, aluminium dans les conditions d'emploi prescrites.**
- ▶ **Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.**
- ▶ **Tensioactifs biodégradables conformément au règlement (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.**
- ▶ **Dissout les laitances et dépôts de calcaire sur les carrelages.**
- ▶ **Dissout chimiquement la rouille sur les sols en ciment.**
- ▶ **Dégraisse les carrelages, les bâches, les sols en ciment souillés par les huiles et graisses, etc.**
- ▶ **Rénovateur pour vaisselle, couverts, etc...**

Collectivité, Industrie, Artisan, Bâtiment, Chantier naval, Zone portuaire, SDIS, Chauffagiste, etc.

APPLICATION

S'utilise toujours dilué dans l'eau à raison de 10 à 25 %.
Appliquer sur la surface à nettoyer. Brosser si nécessaire. Laisser agir quelques minutes puis rincer à l'eau ou sous pression.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Effectuer un essai au préalable sur la surface à nettoyer afin de vérifier la compatibilité. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : liquide limpide incolore.
Densité : 1,058 environ.
pH pur : 1 environ.
pH dilué à 10 % : 1,8

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : Gants, lunettes.

D3227-1022

